

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 16.06.2017

COMPTE-RENDU

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12

Date de convocation : 09.06.2017

L'an deux mil dix-sept, le seize du mois de juin, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Micheline FICKINGER, Maire

Présents : FICKINGER Micheline – BOTTIN Sandrine – WANNY André – WEBER Barbara - BIEBER Céline - WEISSE Thomas
LEONARD Richard - STAGNO Corinne - LOSSON Thierry - LACOTTE Stéphane - SCHNEIDER Anne - WEISSE Fabrice

Absents non excusés : KAISER Christoph - CEKANOWSKI Marc - WEHRUNG Julien

1- DEMANDE DE FINANCEMENT DE MANUELS SCOLAIRES CM1-CM2

VU la demande de financement de manuels scolaires présentée par Mme Bettannier ;

CONSIDERANT les changements de programmes et l'importance d'avoir des manuels conformes aux nouveaux programmes ;

Après délibération, le Conseil Municipal décide de prendre en charge l'achat de nouveaux manuels de mathématiques les classes de CM1/CM2 pour un montant approximatif de 370,00 € HT.

2- RYTHMES SCOLAIRES

Afin de discuter des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2017, une réunion extraordinaire entre le personnel enseignant, le maire et les représentants des parents d'élèves a eu lieu le mardi 13 juin 2017.

Aux termes de cette réunion, les trois protagonistes seraient favorables à un retour à la semaine de 4 jours.

Par ailleurs, à l'initiative des parents d'élèves, un sondage a été réalisé pour connaître l'avis des parents sur cette possibilité. La grande majorité y est également favorable.

Les nouveaux horaires seraient les suivants : 08h30 – 12h00 / 13h30 – 16h00

Le Conseil Municipal est favorable au retour à la semaine de 4 jours et donne son accord de principe.

3- APEB : DEMANDE DE FINANCEMENT D'UN BARBECUE

VU la demande de financement d'un barbecue présentée par Mme Meyer, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves de Boucheporn ;

Considérant que les bénéfices des manifestations organisées par cette association sont intégralement reversés au profit des enfants de l'école de Boucheporn sous forme de subvention pour des sorties, des manifestations ou des acquisitions de matériel scolaire.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de financer l'achat du barbecue pour un montant de 499€ TTC par 10 Voix Pour et 2 Abstentions.

4 - PROJET DE MOTION CONTRE LA REFORME DES DEMANDES DE CNI ET DE PASSEPORTS

Le décret n° 2016-1460 du 28 octobre 2016 sur la création d'un traitement de données à caractère personnel relatif aux passeports et cartes nationales d'identité réforme de façon substantielle la procédure de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) en mettant fin notamment au principe de territorialisation, et en instaurant une possibilité de pré-déclaration en ligne pour les demandeurs.

En effet, depuis mars 2017, seules les communes équipées d'un dispositif de recueil pour prise d'empreintes numérisée sont habilitées à délivrer les CNI, sachant que notre département ne compte que 27 communes disposant de cet équipement.

Si, dans le même temps, les demandeurs de CNI pourront réaliser une pré-déclaration en ligne auprès de l'une de ces communes, il faut souligner que cette démarche, censée réduire ensuite le temps d'attente au guichet, n'évitera pas à nos administrés les contraintes de déplacement.

Malgré le tollé provoqué par cette mesure au sein des élus locaux et la demande de report et de révision de cette réforme exprimée par l'Association des Maires de France, l'Etat a choisi de maintenir cette réforme -appliquée dans la précipitation-, se contentant d'indiquer que les communes désormais privées de cette compétence pouvaient néanmoins conserver un « lien » avec leurs administrés en mettant à leur disposition le matériel informatique leur permettant d'opérer cette pré-déclaration.

Considérant que les communes dorénavant chargées des CNI seront confrontées à un afflux des demandes qui risque d'augmenter les délais de traitement des dossiers d'autant plus qu'il entraîne une augmentation de charges de personnel que très partiellement compensé par l'Etat ;

Considérant que cette nouvelle procédure va engendrer de réelles difficultés pour nos habitants - et particulièrement pour les personnes peu mobiles-, difficultés que la pré-déclaration en ligne ne saurait résoudre ;

Considérant que cette réforme ne peut que contribuer à la dégradation des services publics de proximité auxquels les élus locaux sont attachés ;

Considérant encore qu'elle s'inscrit dans la droite ligne des politiques menées depuis des décennies et consistant à vider les communes de toute substance jusqu'à aboutir à leur disparition ;

Je vous propose donc de nous opposer fermement à cette mesure et de demander une multiplication des dispositifs de recueil pour prise d'empreintes numérisées et leur affectation en concertation avec les élus locaux.

Après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le projet de motion.

**Fait et délibéré à BOUCHEPORN les jour, mois et an susdits. Tous les membres présents ont signé au registre.
Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 20.06.2017.**

**pour extrait conforme
BOUCHEPORN, le 20.06.2017
Le Maire :
Micheline FICKINGER**